

Cette étude s'insère dans le projet de recherche PEPP, « Rôle de la Performance Economique des exploitations et des filières, et des Politiques Publiques, dans le développement de l'agriculture biologique », financé par le programme AgriBio3 de l'INRA sur trois ans entre 2010 et 2012. L'objectif du projet était d'étudier les obstacles au développement de l'agriculture biologique (AB) en France, en analysant notamment les facteurs qui incitent les agriculteurs à convertir leur exploitation à l'AB.

Cette analyse s'est appuyée sur une enquête à grande échelle réalisée, d'une part, auprès de producteurs laitiers (lait de vache) en Bretagne et Pays de la Loire, et, d'autre part, auprès de producteurs de légumes en Bretagne.

Une telle enquête, menée auprès de plus de 400 agriculteurs, offre la possibilité d'utiliser des méthodes statistiques appropriées pour quantifier l'impact de chaque facteur sur la décision des agriculteurs. L'utilisation de méthodes statistiques permet de fournir une validation scientifique des liens entre les facteurs explicatifs et la décision de convertir l'exploitation ou de la maintenir en mode conventionnel.

L'enquête a été réalisée non seulement auprès d'agriculteurs biologiques mais également auprès d'agriculteurs conventionnels. Outre des informations sur les caractéristiques des exploitations, de nombreuses informations comptables ont été récoltées sur plusieurs années, y compris pour la période avant conversion dans le cas des exploitations en AB. L'objectif était de mettre en évidence l'importance d'un certain nombre d'éléments déterminant la décision de conversion à l'AB (que cette conversion soit réelle pour les exploitations en AB ou éventuelle pour les exploitations conventionnelles), et notamment la performance économique des exploitations.

*L'enquête, réalisée entre septembre 2011 et janvier 2012, a été conduite en face-à-face auprès des chefs d'exploitation par : les étudiants du LEGTA du Rheu (35) pour les producteurs laitiers en Bretagne ; les étudiants de l'ESA d'Angers (49) pour les producteurs laitiers en Pays de la Loire ; et les étudiants de l'IREO de Lesneven (29) pour les producteurs de légumes en Bretagne.*

L'effet de la performance économique sur la décision de conversion est en effet ambigu *a priori*. D'un côté on peut s'attendre à ce qu'une exploitation plus performante soit convertie plus facilement, et ce pour deux raisons. Tout d'abord l'exploitant, déjà performant techniquement, aura peut-être plus de facilité à mettre en œuvre sur son exploitation des techniques complexes comme celles requises par l'AB. La deuxième raison est que la rentabilité d'une exploitation déjà performante en mode conventionnel sera probablement moins affectée par la baisse de rendement induite par un passage à l'AB. D'un autre côté, on peut tout aussi bien imaginer que ce soit plutôt les exploitations les moins performantes qui soient converties, puisque la baisse de rentabilité sera certainement moindre pour celles-ci lors d'un passage en AB. De plus, la plus-value supérieure des produits de type biologique pourrait permettre d'assurer la survie d'une exploitation peu rentable.

Le fait de conduire cette enquête sur deux régions voisines garantit une certaine homogénéité des conditions d'exploitation et des conditions d'accès au marché. Pour les agriculteurs conventionnels, la sélection s'est faite selon la disponibilité de leurs informations comptables l'année de l'enquête et les quelques années antérieures à l'enquête. Quant aux agriculteurs biologiques, les agriculteurs directement installés en AB n'ont pas été enquêtés puisqu'il s'agissait d'identifier les déterminants de la conversion du mode conventionnel vers le mode biologique. L'année 2005 a été choisie comme date de conversion la plus ancienne afin de pouvoir constituer un échantillon d'agriculteurs assez homogène en termes d'environnement réglementaire et économique. Enfin, les agriculteurs biologiques ont été sélectionnés pour l'enquête s'ils avaient une conversion en cours ou finie, qu'elle porte sur la totalité de leur exploitation ou sur une partie seulement.

*Au total **307 producteurs de lait** ont été enquêtés, parmi lesquels 233 conventionnels et 74 biologiques (répartis pour moitié en Bretagne et Pays de la Loire), et **99 producteurs de légumes** (tous en Bretagne), dont 74 conventionnels et 25 biologiques. Néanmoins, pour cette filière, les analyses n'ont pu porter que sur 72 exploitants conventionnels et 11 exploitants biologiques, en raison de la faible qualité des données récoltées pour les 14 autres agriculteurs.*

*En outre, qu'elles soient productrices de lait ou de légumes, la majeure partie des exploitations enquêtées ont débuté leur conversion en 2008, 2009 ou 2010.*

## Profil des agriculteurs enquêtés



**Chez les producteurs laitiers**, les caractéristiques qui distinguent principalement les exploitations conventionnelles des exploitations biologiques en 2010 sont :

- **la taille de l'exploitation** (supérieure chez les agriculteurs conventionnels, qui avaient une surface agricole utile (SAU) moyenne de 84 hectares contre 75 pour les agriculteurs biologiques) ;
- **la surface fourragère et la surface pâturable** (supérieures chez les agriculteurs biologiques) ;
- **le chargement** en vaches laitières (supérieur chez les agriculteurs conventionnels) ;
- **la pression azotée** (supérieure chez les agriculteurs conventionnels) ;
- **la contractualisation de mesures agri-environnementales** (MAE) autres que les MAE AB (contractualisation plus élevée chez les agriculteurs biologiques) ;
- **les charges de CUMA et ETA** par hectare (supérieures chez les agriculteurs biologiques) ;
- **les charges d'engrais et d'amendements, de protection des cultures, d'aliments du bétail et vétérinaires** par hectare (supérieures chez les agriculteurs conventionnels) ;
- **le rendement laitier** (supérieur chez les exploitations conventionnelles, soit en moyenne 6960 litres par vache contre 5502 pour les exploitations biologiques) ;
- **les résultats financiers** (supérieurs chez les agriculteurs conventionnels en terme d'excédent brut d'exploitation (EBE), soit en moyenne 933 euros par hectare contre 848 pour les exploitations biologiques ; mais supérieurs chez les agriculteurs biologiques en terme de résultat courant, soit 317 euros par hectare contre 208 pour les exploitations conventionnelles) ;
- **le niveau de formation initiale** (plus élevé chez les agriculteurs biologiques) ;
- **la sensibilité aux problèmes environnementaux** (plus élevée chez les agriculteurs biologiques) ; et
- **l'appréciation des risques de santé** liés à l'utilisation des produits phytosanitaires (considérés plus forts en moyenne par les agriculteurs biologiques).

Une question de l'enquête portait sur le différentiel de prix estimé entre produits biologiques et conventionnels. Les 72 agriculteurs biologiques qui ont répondu (sur 74 interrogés) ont tous estimé que, pour leur production laitière, ce différentiel était positif, et qu'en moyenne le lait produit de manière biologique était 26% plus cher que le lait conventionnel (le différentiel allant de 7% à 45% parmi les répondants).



**Chez les producteurs de légumes**, les caractéristiques qui distinguent principalement les exploitations conventionnelles des exploitations biologiques en 2010 sont :

- **la pression azotée** (supérieure chez les agriculteurs conventionnels) ;
- **la contractualisation de MAE** autres que les MAE AB (contractualisation plus élevée chez les agriculteurs biologiques) ;
- **les charges de CUMA et ETA** par hectare (supérieures chez les agriculteurs biologiques) ;
- **les charges d'engrais et d'amendements ainsi que les charges de protection des cultures** par hectare (supérieures chez les agriculteurs conventionnels) ;
- **le taux d'endettement** (plus élevé chez les agriculteurs conventionnels) ;
- **les résultats financiers** (supérieurs chez les agriculteurs biologiques, qui présentent en moyenne un EBE de 2390 euros par hectare et un résultat courant de 1117 euros par hectare, contre 2146 et 753 euros par hectare respectivement pour les exploitations conventionnelles) ;
- **la production sous contrat** de production (plus répandue chez les agriculteurs biologiques) ;
- **la vente directe** sur l'exploitation (plus répandue chez les agriculteurs biologiques) ;
- **le niveau de formation initiale** (moins élevé chez les agriculteurs biologiques) ;
- **la sensibilité aux problèmes environnementaux** (plus élevée chez les agriculteurs biologiques) ; et
- **l'appréciation des risques de santé** liés à l'utilisation des produits phytosanitaires (considérés plus forts en moyenne par les agriculteurs biologiques).

Les deux groupes d'agriculteurs (conventionnels et biologiques) ne se distinguaient pas par leur SAU puisqu'elle était en moyenne de 42 hectares dans les deux cas. Sur les 11 agriculteurs biologiques enquêtés, 7 ont estimé que pour leur production principale, le différentiel de prix entre produits biologiques et conventionnels était positif, et qu'en moyenne leurs produits biologiques étaient 30% plus chers (le différentiel allant de 10% à 50% parmi les répondants). Trois agriculteurs ont répondu que le prix de leurs produits biologiques principaux était équivalent à celui des produits conventionnels similaires.



## Motivations et freins à la conversion à l'AB des agriculteurs enquêtés

Le tableau 1 présente le classement des motivations principales à la conversion à l'AB pour les agriculteurs conventionnels et biologiques enquêtés, tandis que le tableau 2 présente le classement des freins principaux à la conversion à l'AB pour les agriculteurs conventionnels enquêtés. Un score inférieur indique une motivation ou un frein plus important(e).

**Tableau 1 : Motivations principales, pour une conversion à l'AB, évoquées par les agriculteurs enquêtés**

	Producteurs de lait		Producteurs de légumes	
	Agriculteurs conventionnels	Agriculteurs biologiques	Agriculteurs conventionnels	Agriculteurs biologiques
<b>Raisons de santé</b> <i>(santé personnelle ou de l'entourage)</i>	2,6	2,9	2,8	3,2
<b>Raisons idéologiques</b> <i>(respect de l'environnement, recherche d'autonomie, etc.)</i>	2,6	1,7	2,9	2,4
<b>Raisons techniques</b> <i>(mode mieux adapté à la structure de l'exploitation, etc.)</i>	2,6	2,9	2,8	2,8
<b>Raisons économiques</b> <i>(augmenter la plus-value, trouver une nouvelle niche, faciliter la vente, etc.)</i>	2,1	2,5	1,9	2,4
<b>Autres raisons</b>	4,0	3,7	2,4	3,2

Moyenne des classements de 1 à 5, avec 1 la motivation la plus importante.

**Pour les producteurs de lait**, les motivations premières pour les agriculteurs biologiques sont d'ordre idéologique. Parmi les autres raisons importantes les ayant incités à la conversion, certains agriculteurs biologiques ont indiqué 'une transmission de l'exploitation plus facile' et 'un contact plus étroit avec les consommateurs'. Concernant les agriculteurs conventionnels, les motivations principales en faveur d'une éventuelle conversion seraient d'ordre économique. En revanche, les freins les plus importants pour ces mêmes agriculteurs sont d'ordre technique. Certains agriculteurs conventionnels ont également mentionné que le fait d'être en fin de carrière constituait un frein important à une éventuelle conversion.

**Pour les producteurs de légumes**, l'aspect économique est très important. En effet, ce sont des raisons économiques qui inciteraient les agriculteurs conventionnels à convertir leur exploitation. Les raisons économiques sont également celles qui ont majoritairement poussé les agriculteurs biologiques à convertir leur exploitation, aux côtés de raisons d'ordre idéologique. De plus, les freins à une éventuelle conversion des agriculteurs conventionnels sont principalement d'ordre économique.

**Tableau 2 : Freins principaux à la conversion à l'AB évoqués par les agriculteurs conventionnels enquêtés**

	Producteurs de lait	Producteurs de légumes
<b>Freins techniques</b> <i>(technologie complexe, difficile maîtrise des adventices et maladies, manque de conseil ou références, manque de main d'œuvre, pénibilité trop grande, etc.)</i>	1,8	2,1
<b>Freins économiques</b> <i>(trop risqué, résultats financiers trop faibles, prix trop bas, subventions insuffisantes, incertitudes sur les subventions futures, débouchés insuffisants, etc.)</i>	2,3	1,9
<b>Freins psychologiques ou sociologiques</b> <i>(faible intérêt pour l'AB, entourage non favorable, mode de production considéré négativement, etc.)</i>	2,8	3,3
<b>Freins administratifs</b> <i>(contraintes administratives trop lourdes, etc.)</i>	2,9	2,7
<b>Autres freins</b>	4,7	4,7

Moyenne des classements de 1 à 5, avec 1 le frein le plus important.

Lors de l'enquête il a été demandé aux agriculteurs conventionnels quel montant de subvention annuelle pourrait les inciter (d'abord) à se convertir et (ensuite) à maintenir leur exploitation en AB. Concernant les producteurs laitiers, sur l'ensemble des agriculteurs conventionnels enquêtés, 47% ont répondu qu'aucun montant d'aide ne les inciterait à la conversion et 36% n'ont pas su répondre. Parmi ceux qui ont répondu sur le montant de subvention qui les inciterait à convertir leur exploitation, neuf agriculteurs ont fourni un montant par hectare (la moyenne étant de 525 euros par hectare par an) et deux agriculteurs ont estimé la subvention par tête d'animal (avec une moyenne de 150 euros par tête par an). En ce qui concerne le maintien en AB après conversion, 10 agriculteurs ont su exprimer un montant qui les inciterait à convertir leur exploitation (la moyenne étant de 475 euros par hectare et par an). Concernant les producteurs de légumes, pour la moitié des agriculteurs conventionnels enquêtés aucun montant d'aide ne les inciterait à convertir leur exploitation à l'AB. Pour les cinq agriculteurs qui ont fourni une évaluation de la subvention, elle serait en moyenne de 820 euros par hectare par an pour l'aide à la conversion et de 540 euros par hectare par an pour l'aide au maintien.



## Facteurs influençant la décision de conversion des producteurs laitiers

L'enquête utilisée est unique dans le sens où elle rassemble à la fois des informations d'ordre économique (données comptables détaillées), des informations structurelles (situation de l'exploitation, disponibilités de services) et des informations sur l'exploitant lui-même (formation, opinions). L'autre originalité de cette enquête est d'avoir pu rassembler cet ensemble de données pour la période précédant la conversion pour des agriculteurs pratiquant aujourd'hui l'AB. Sur la base des données recueillies, nous avons mis en évidence, à partir de méthodes statistiques, les facteurs influençant principalement la décision de conversion à l'AB. Cependant, cette analyse ne concerne que les producteurs laitiers ; le nombre limité de données exploitables pour les producteurs de légumes rendant l'analyse statistique impossible. Pour cette analyse nous n'avons considéré que les producteurs laitiers ayant converti leur exploitation à l'AB à partir de 2008. Nous avons étudié les facteurs influençant la décision de conversion, conversion réelle pour les exploitations en AB et conversion éventuelle pour les exploitations conventionnelles. Dans l'analyse, nous avons considéré, pour les exploitations en AB, leurs caractéristiques moyennes sur les trois dernières années précédant la conversion et, pour les exploitations conventionnelles, leurs caractéristiques moyennes sur la période 2007-2009.

Les résultats mettent en évidence l'importance des caractéristiques et opinions de l'exploitant sur la décision de conversion : le fait d'avoir obtenu un diplôme agricole, l'adhésion à un syndicat agricole, l'opinion selon laquelle certains modes de production agricole nuisent à l'environnement et à la santé, favorisent la décision d'un exploitant à convertir son exploitation à l'AB. Nos résultats montrent que la présence d'un successeur identifié sur l'exploitation (avant conversion réelle ou éventuelle) est également un facteur favorisant la conversion, réelle ou éventuelle. De même, certaines pratiques de l'exploitant avant conversion apparaissent également jouer un rôle déterminant sur la décision de conversion à l'AB. En particulier nos résultats mettent en évidence que les exploitations caractérisées par une moindre pression azotée (avant conversion), de même que les exploitations ayant contractualisé des MAE (avant conversion), sont plus susceptibles d'être converties à l'AB. Parmi les facteurs externes étudiés, les résultats montrent que la présence d'une offre de services CUMA ou ETA pour du matériel lié à la production de produits biologiques favorise la décision de conversion, que celle-ci soit réelle ou éventuelle. Finalement les indicateurs de performance montrent que les exploitations ayant un meilleur rendement de lait par vache laitière avant conversion sont moins susceptibles d'être converties à l'AB. En revanche de meilleurs résultats financiers (notamment un meilleur résultat d'exploitation) avant conversion augmentent la propension de convertir l'exploitation à l'AB.

## Conclusion

Les analyses menées sur cette enquête, à la fois descriptives et économétriques, indiquent que, pour un échantillon de producteurs laitiers des régions Bretagne et Pays de la Loire et un échantillon de producteurs de légumes en Bretagne, les résultats financiers de l'exploitation sont un des éléments pris en compte par l'exploitant lorsqu'il considère la décision de convertir ou non son exploitation à l'AB. Il ressort notamment de ces analyses que, pour les producteurs laitiers, ce sont de meilleurs résultats financiers qui les inciteraient plutôt à la conversion à l'AB. Celle-ci semble donc être vue plutôt comme une décision « risquée » sur le plan financier, de bons résultats avant conversion pouvant ainsi jouer un rôle de couverture du risque si la décision de conversion est prise. Ce résultat, indirectement, met en évidence le rôle important des subventions octroyées pour la conversion et pour le maintien en AB. En effet, la garantie d'un revenu certain (sous la forme de subventions) permet d'assurer en partie le risque financier associé à la conversion.

### Pour en savoir plus

Latruffe L., Nauges C., Desjeux Y., 2013. *Motivations et freins à la conversion en agriculture biologique des producteurs laitiers et légumiers : Résultats d'une enquête à grande échelle en Bretagne et en Pays de la Loire*. Livrable 2 du projet de recherche AgriBio3 PEPP « Rôle de la Performance Economique des exploitations et des filières, et des Politiques Publiques, dans le développement de l'AB ». 91 pages.

Disponible sur <http://prodinra.inra.fr/?locale=fr#ConsultNotice:179075> ou directement sur <http://urlz.fr/4sc>

*Nous sommes extrêmement reconnaissants envers tous les agriculteurs qui ont accepté de répondre à cette longue et complexe enquête.*

*Nous adressons également nos remerciements à tous nos partenaires qui nous ont accompagnés dans ce projet et permis de mener à bien cette recherche : Cogedis-Fideor, Inter Bio Bretagne, FRAB (Bretagne), CAB (Pays de la Loire), et les professeurs et les étudiants du LEGTA du Rheu (35), de l'IREO Lesneven (29), et de l'ESA d'Angers (49).*

